

POINT NÉGO

| ÉCRIRE CE QUI A ÉTÉ NÉGOCIÉ

Vol. 3, n° 19 | Juin 2021

Comme vous le savez, c'est le vendredi 30 avril 2021 que le Conseil fédératif de négociation (CFN) a confirmé, au sens de l'article 7.6 de son Règlement sur la négociation nationale, que l'entente de principe avait été acceptée par les assemblées générales qui se sont tenues dans la semaine du 26 avril dernier.

Très tôt au début du mois de mai, les représentantes et représentants de la FAE ont entamé, avec leurs vis-à-vis patronaux, le processus qui consiste à écrire les textes de la nouvelle convention collective. Ce processus est complexe puisqu'il doit permettre d'introduire plus de 40 modifications dans le contrat de travail des enseignantes et enseignants. Considérant l'importance des enjeux, la FAE entend réaliser cette étape avec tout le professionnalisme qui la caractérise.

En ce qui concerne plus spécifiquement les salaires, il importe de souligner que nous devons encore attendre que le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) ait négocié des ententes intersectorielles avec toutes les organisations syndicales. C'est à ce moment que la FAE pourra faire appliquer la « clause remorque » qu'elle a négociée en ce qui a trait aux salaires. Nos représentantes et représentants doivent rencontrer le SCT à ce sujet dans les prochains jours.

Au terme du processus d'écriture des textes du nouveau contrat de travail, vos représentantes et représentants au Conseil de négociation (CN) seront sollicités afin de s'assurer que les textes sont conformes à l'entente de principe. Par la suite, la FAE pourra procéder à la signature de la nouvelle convention collective. Dans le but d'accompagner et de soutenir les syndicats affiliés et les personnes qui veilleront à l'application et au respect du nouveau contrat de travail, la FAE organisera des sessions de formation et verra à la production et à la diffusion de différents outils d'information destinés aux enseignantes et enseignants.

Solidarité!



**POUR PRENDRE CONNAISSANCE
DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS À LA NÉGOCIATION 2020,
VISITEZ :**

Nouslesprofs.quebec



[/lafae.qc.ca](https://www.facebook.com/lafae.qc.ca)



[@la.fae](https://www.instagram.com/la.fae)



[@la_FAE](https://twitter.com/la_FAE)

